



**ONU HABITAT Conseil exécutif
du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Distr. générale
25 janvier 2021

Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Première session de 2021

En ligne, 7 et 8 avril 2021

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

**Application des résolutions et décisions adoptées
par l'Assemblée d'ONU-Habitat**

**Progrès de l'application des résolutions et des décisions
adoptées par l'Assemblée du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains à sa première session**

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. Le présent rapport fait le point sur la mise en œuvre de quatre des cinq résolutions et de la décision adoptées par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (l'« Assemblée d'ONU-Habitat ») à sa première session, tenue à Nairobi du 27 au 31 mai 2019, à savoir :

a) Résolution 1/2 : Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs ;

b) Résolution 1/3 : Renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et de la dimension urbaine du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

c) Résolution 1/4 : Parvenir à l'égalité des sexes par le biais des travaux du Programme des Nations Unies pour les établissements humains visant à favoriser le développement de villes et d'établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;

d) Résolution 1/5 : Améliorer les liens entre les zones urbaines et les zones rurales à l'appui de l'urbanisation durable et des établissements humains ;

e) Décision 1/3 : Dispositions relatives à la transition vers la nouvelle structure de gouvernance du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

**II. Résolution 1/2 : Lignes directrices des Nations Unies pour des
villes et des établissements humains plus sûrs**

2. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), en collaboration avec la ville de Madrid, a tenu, les 29 et 30 octobre 2020, une réunion mondiale d'experts chargés de définir un cadre pour le suivi de la sécurité urbaine, au cours de laquelle les participants ont examiné les indicateurs de sécurité existants appliqués par les administrations locales,

* HSP/EB.2020/1.

afin d'éclairer l'élaboration d'un outil modèle pour le suivi de la sécurité urbaine afin de soutenir les activités de pays et le processus d'examen par les pairs.

3. Le Mexique et l'Afrique du Sud sont à ce jour les deux pays qui ont collaboré avec ONU-Habitat à l'examen des politiques municipales actuelles dans des villes pilotes en vue d'intensifier les activités menées au niveau des pays. ONU-Habitat fera circuler une enquête en ligne dans les États membres afin de recueillir des informations supplémentaires dans le cadre de cette initiative. ONU-Habitat progresse dans l'élaboration d'une proposition de financement visant à obtenir du fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine des fonds extrabudgétaires pour continuer d'appuyer ce processus en 2021.

4. Dans le cadre des efforts nationaux de sensibilisation aux pratiques innovantes et aux études de cas qui contribuent à l'élaboration des indicateurs de sécurité, le premier défi annuel de 40 jours pour des villes plus sûres (« 40 Days Safer Cities Challenge ») a été organisé, du 21 septembre (Journée internationale de la paix) au 31 octobre 2020, réunissant plus de 40 partenaires du Réseau mondial pour des villes plus sûres par le biais de plusieurs webinaires en ligne organisés aux niveaux national, régional et mondial. Cet événement annuel devrait permettre de sensibiliser davantage à la mise en œuvre de pratiques innovantes dans le cadre de l'application des Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs.

5. Le projet de mandat d'un mécanisme national d'évaluation par les pairs sera communiqué au Conseil exécutif pour qu'il l'examine et prenne une décision à ce sujet. Le projet de mandat du mécanisme régissant le processus d'examen s'appuie sur l'expérience d'ONU-Habitat dans l'application des Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale, ainsi que sur des mécanismes d'examen similaires existant au sein du système des Nations Unies, et des processus intergouvernementaux régionaux. Un document d'information sur ces mécanismes, ainsi que le projet de mandat, seront également partagés. Les États membres sont encouragés à apporter un soutien financier à la mise en œuvre des Lignes directrices des Nations Unies pour des villes et des établissements humains plus sûrs, à propos desquelles une note de cadrage pour la période 2020–2023, tant pour les activités mondiales que nationales, a été soumise au Conseil exécutif (HSP/EB.2020/13/Add.2).

III. Résolution 1/3 : Renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et de la dimension urbaine du Programme de développement durable à l'horizon 2030

6. La stratégie de renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes (HSP/EB.2020/13/Add.1) a été approuvée par le Conseil exécutif à sa deuxième session de 2020, tenue du 27 au 29 octobre 2020. Un projet de plan de mise en œuvre a été communiqué aux États membres à des fins d'information.

A. Renforcement des capacités pour la mise en œuvre et le suivi du Nouveau Programme pour les villes et l'établissement de rapports à ce sujet

7. Le manuel illustré du Nouveau Programme pour les villes (« *New Urban Agenda Illustrated Handbook* ») a été finalisé et publié en janvier 2021. Le manuel est un outil mondial de renforcement des capacités mis au point par le Groupe du renforcement des capacités et de la formation à l'intention de tous les acteurs urbains du monde entier. Le manuel analyse le contenu du Nouveau Programme pour les villes et les propositions qui y sont formulées ainsi que leurs synergies avec les objectifs de développement durable et les cibles correspondantes, et les enrichit de références concrètes, d'illustrations visuelles et d'exemples pris dans le monde entier, et comprend des propositions d'action pratiques.

8. Afin d'améliorer la mise en œuvre et le suivi du Nouveau Programme pour les villes et l'établissement de rapports à ce sujet, dans le cadre du projet intitulé « Coopération interrégionale pour la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes » financé au titre du Compte de l'ONU pour le développement, une série de consultations ont été menées avec les commissions économiques régionales afin d'évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités aux niveaux national et régional.

9. Afin d'appuyer le catalogue des services d'ONU-Habitat, le Groupe du renforcement des capacités et de la formation a élaboré un manuel destiné à aider les villes qui souhaitent mettre en place des systèmes de responsabilité participative pour leurs politiques. Le manuel décrit les méthodologies de manière pédagogique et fait référence aux bonnes pratiques développées par les villes participant au projet sur les systèmes de responsabilité pour l'évaluation et le suivi de politiques urbaines durables en Amérique latine et l'établissement de rapports à ce sujet, lequel projet est entrepris au Brésil, au Pérou et dans l'État plurinational de Bolivie. Le manuel paraîtra au cours du premier trimestre de 2021.

B. Innovation numérique pour le renforcement des capacités

10. Le Groupe du renforcement des capacités et de la formation a élaboré une stratégie d'apprentissage numérique en interne. Le document fait le point sur les approches et produits actuels élaborés au sein d'ONU-Habitat, recense les partenaires potentiels et les solutions possibles, et fournit une feuille de route pour accélérer la transformation numérique des activités de renforcement des capacités et d'apprentissage menées par ONU-Habitat.

11. La première partie du cours intensif pilote en ligne (les dimensions de base du Nouveau Programme pour les villes), basé sur le manuel illustré du Nouveau Programme pour les villes (*New Urban Agenda Illustrated Handbook*), a été publiée le 5 octobre 2020. Le cours intensif pilote en ligne auto-régulé, mis au point en interne, ouvre la voie à la production de nouveaux types de services d'apprentissage numériques sur un système dédié à la gestion de la formation.

C. Appui aux centres régionaux d'excellence

12. Le projet intitulé « Centre d'excellence pour le logement pour les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) » a été approuvé et mis en train durant le second semestre de 2020. Le Centre apporte un soutien aux huit pays membres de l'UEMOA, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Grâce à ce projet, ONU-Habitat soutient les universités de Ouagadougou et de Dakar, qui ont été chargées par l'UEMOA, avec le financement de la Banque mondiale, d'élaborer un système robuste et harmonisé de collecte de données et d'indicateurs, de préparer des rapports nationaux sur le logement et d'organiser des sessions de formation à l'intention des professionnels de l'urbanisme. Le projet actuel sera mis en œuvre sur trois ans.

13. Un soutien continu est apporté au Centre international de formation urbaine (Hongchen-gun, dans la province de Gangwon en République de Corée). Au cours de la période considérée, le Centre et ONU-Habitat ont organisé un atelier de renforcement des capacités sur le thème « Santé publique et réponse des pouvoirs publics à la pandémie de COVID-19 » à l'intention des responsables de la santé publique en Mongolie, et ont dispensé un cours international en ligne sur la gestion intégrée des eaux urbaines, y compris l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Ils ont rassemblé des universitaires et des professionnels chevronnés de l'urbanisme de neuf pays, dont le Bangladesh, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, la Mongolie, le Népal, les Philippines, Sri Lanka et le Viet Nam. L'évaluation post-formation par les participants a indiqué un niveau de satisfaction et de pertinence apparente de 90 %.

D. Amélioration et coordination des programmes de renforcement des capacités

14. Afin de consolider l'approche organisationnelle d'ONU-Habitat à l'égard du renforcement des capacités, le Service de l'élaboration des programmes élabore actuellement une composante sur le renforcement des capacités pour les programmes phares.

15. Dans le but d'obtenir un impact à grande échelle dans le cadre de la Décennie d'action en cours, ONU-Habitat a récemment lancé son initiative phare « Les villes et les objectifs de développement durable » (SDG Cities). Cette initiative comporte trois composantes : la planification fondée sur des données et des preuves scientifiques ; le renforcement des systèmes et ses capacités au niveau local pour assurer un développement urbain durable ; et le financement durable pour obtenir un impact. Pour chaque domaine couvert par l'initiative, l'offre de renforcement des capacités contiendra des outils de diagnostic en ligne, des outils de formation en ligne et des communautés d'apprentissage. Des efforts visant à mobiliser des ressources au titre de cette initiative sont en cours.

E. Renforcement des partenariats

16. Face aux restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, ONU-Habitat a adapté le format de la dixième édition de la “Shelter Academy”, soutenue par Arcadis, pour en faire une session de formation virtuelle d’une semaine, qui s’est tenue du 19 au 22 octobre 2020. Des représentants de haut niveau de 11 villes dans neuf pays ont participé au programme.

17. Un partenariat avec l’École des cadres du système des Nations Unies est en train d’être mis en place pour dispenser un cours au personnel d’ONU-Habitat sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et sur le mécanisme d’analyse commune de pays. Le cours sera dispensé à plus de 100 membres du personnel au cours du deuxième ou du troisième trimestre de 2021.

IV. Résolution 1/4 : Parvenir à l’égalité des sexes par le biais des travaux du Programme des Nations Unies pour les établissements humains visant à favoriser le développement de villes et d’établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

18. Conformément à l’obligation découlant de la résolution 1/4 d’intégrer l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes et de mettre en place des politiques et programmes à cet effet, des évaluations continues des projets ont été réalisées par l’intermédiaire de comités d’examen des projets pour garantir que les questions de genre et autres questions d’inclusion sociale ont été prises en compte dans l’ensemble des projets et programmes d’ONU-Habitat, en appliquant les marqueurs pertinents. Entre août 2020 et janvier 2021, 20 descriptifs de projet et 10 notes de cadrage ont été examinés, ce qui a conduit à des améliorations notables sur les questions d’inclusion sociale.

19. Le 7 décembre 2020, ONU-Habitat a organisé une manifestation virtuelle dans le cadre de la Campagne « 16 jours d’activisme contre la violence sexiste ». Cette manifestation a réuni des partenaires d’ONU-Habitat, notamment des dirigeants d’autorités locales et des représentants d’organisations de femmes de base et de la société civile. Elle a notamment débouché sur la rédaction de lignes directrices pour des villes ouvertes à tous et plus sûres pour les femmes et les filles. Certains membres du Groupe consultatif pour l’égalité des sexes d’ONU-Habitat y ont également participé et ont évalué les progrès effectués sur le plan de l’intégration de la problématique femmes-hommes à l’échelle du Programme.

20. En novembre 2020, ONU-Habitat a réorganisé son système de coordonnateurs pour les questions d’égalité des sexes. Le nouveau système comprend les quatre pistes des domaines de changement du plan stratégique pour la période 2020–2023. Ces coordonnateurs seront chargés de suivre les progrès accomplis dans la prise en compte systématique du genre dans les programmes et activités d’ONU-Habitat et de faire rapport à ce sujet.

21. L’examen et la mise à jour de la Politique et du Plan d’action d’ONU-Habitat pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes dans le développement urbain et les établissements humains 2014–2019, ainsi que du Plan d’action pour l’égalité des sexes 2014–2019, sont dans leur phase finale. La version révisée de la Politique et du Plan d’action orientera l’engagement d’ONU-Habitat sur les questions de genre, conformément au nouveau plan stratégique pour la période 2020–2023, et garantira que l’ensemble de ses activités reflètent et fassent avancer le consensus mondial sur l’inclusion, la non-discrimination et l’égalité. L’évaluation des travaux menés au sein d’ONU-Habitat dans les domaines de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes au cours de la période 2014-2019 a été commandée en juillet 2020 et est également dans sa phase finale.

22. Dans le cadre du Plan d’action à l’échelle du système des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’avancement des femmes, ONU-Habitat publiera en février 2021 un rapport sur les progrès réalisés en matière de prise en compte systématique du genre. Le rapport mettra en évidence les progrès réalisés au niveau des travaux d’ONU-Habitat dans le domaine de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes.

V. Résolution 1/5 : Améliorer les liens entre les zones urbaines et les zones rurales à l'appui de l'urbanisation durable et des établissements humains

23. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet au titre du Compte de l'ONU pour le développement, ONU-Habitat a organisé avec succès les quatre ateliers suivants, améliorant ainsi les connaissances de plus de 150 experts : un cours au Cameroun le 28 août 2020; un cours virtuel pour l'État de Niger (Nigéria) et pour Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), le 10 octobre 2020; un cours virtuel pour le Cameroun et la Guinée le 16 décembre 2020; et un cours à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), le 29 décembre 2020. Les ateliers ont permis d'aider les pays participants à mettre en œuvre le projet sur les liens entre les zones urbaines et les zones rurales en intégrant les mesures pertinentes liées à la pandémie de COVID-19. Au Mozambique, le projet sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes par le développement territorial intégré a été mené avec succès et achevé le 31 octobre 2020.

24. En collaboration avec ses partenaires, ONU-Habitat a coorganisé deux manifestations : la "Urban-Rural Assembly", de concert avec l'Université technique de Berlin, les 25 et 26 septembre 2020, et la conférence internationale pour des partenariats urbains-ruraux durables 2020 (URP2020), organisée avec le Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche, Stadt-Land Plus et des partenaires, tenue les 26 et 27 novembre 2020; et a participé au lancement du programme Green Cities Initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le 18 septembre 2020, lors de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

25. En ce qui concerne les partenariats et le plaidoyer, la FAO a également entamé une collaboration avec ONU-Habitat aux fins de la mise en œuvre du programme d'action pour des villes vertes. ONU-Habitat a participé à des discussions visant à stimuler l'échange d'expériences et le partage de connaissances et à faire en sorte que la voix des gouvernements municipaux soit davantage entendue dans des forums internationaux tels que le Sommet sur les systèmes alimentaires.

26. Les documents techniques qui ont été publiés et diffusés englobent le deuxième numéro du *Urban-Rural Linkages Newsletter* (bulletin d'information sur les liens entre zones urbaines et zones rurales), les supports sur les liens entre zones urbaines et zones rurales à l'occasion de la dixième session du Forum urbain mondial et les rapports du premier Forum international sur les liens entre zones urbaines et zones rurales. Parmi les prochaines publications, on peut notamment citer le deuxième recueil sur les liens entre zones urbaines et zones rurales, un document de travail sur le renforcement des liens entre zones urbaines et zones rurales basé sur les approches SMART, le troisième numéro du *Urban-Rural Linkages Newsletter*, le guide thématique sur les systèmes alimentaires durables et la nutrition dans le continuum urbain-rural, un rapport de synthèse issu de la série de webinaires et une deuxième note d'information sur le sujet « Liens entre zones urbaines et zones rurales : Principes directeurs et COVID-19 ». Le guide thématique *Mainstreaming Urban-Rural Linkages in National Urban Policies* est aujourd'hui disponible en arabe et en français. S'agissant du renforcement des capacités, des plateformes en ligne pour le cours d'apprentissage en ligne sur les liens entre zones urbaines et zones rurales seront créées et le référentiel des outils publié sous peu.

VI. Décision 1/3 : Dispositions relatives à la transition vers la nouvelle structure de gouvernance du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

27. À sa deuxième session de 2020, tenue du 27 au 29 octobre 2020, le Conseil exécutif, dans sa décision 2020/6, a recommandé que le groupe de travail spécial sur l'élaboration d'une politique d'association des parties prenantes reprenne ses travaux dès que les réunions en présentiel seront à nouveau possibles. Suite à cette recommandation, le Bureau du Conseil exécutif, lors de sa réunion du 11 janvier 2021, a appuyé l'organisation d'une réunion en ligne par les coprésidents du groupe de travail spécial pour discuter des questions d'organisation le 21 février 2021.

28. En prévision des discussions avec les États membres, ONU-Habitat a mené, en septembre et octobre 2020, une enquête auprès du personnel sur l'association des parties prenantes afin de recueillir des informations sur l'état actuel de l'association d'ONU-Habitat avec les partenaires et de recenser les domaines dans lesquels des améliorations peuvent être apportées. Les résultats de l'enquête ont souligné l'étroite collaboration qui existait entre ONU-Habitat et d'autres entités du système des Nations Unies, dans le droit fil des réformes de l'ONU, notamment l'approche « Unis dans l'action », et ont mis en évidence ses solides partenariats avec les gouvernements aux niveaux local, national et

régional pour mettre en œuvre la dimension urbaine du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Lors de l'identification de nouveaux partenaires, les répondants à l'enquête ont souligné l'importance des caractéristiques souhaitables des partenaires, à savoir l'alignement des mandats, la bonne gouvernance, l'expertise et l'influence dans le domaine du développement urbain. Les partenaires, quant à eux, s'engagent avec ONU-Habitat principalement parce qu'il s'agit d'une organisation des Nations unies et en raison de ses connaissances et de son expertise en matière d'urbanisme ainsi que de son vaste réseau de partenaires. Les principales recommandations sur l'amélioration de l'engagement des parties prenantes comprenaient l'amélioration des processus de l'organisation pour un engagement plus efficace des partenaires et une mobilisation conjointe des ressources avec les partenaires. Les résultats de l'enquête seront discutés lors d'ateliers internes et externes sur l'association des parties prenantes et enrichiront le manuel des parties prenantes qui sera finalisé en 2021. Les recommandations permettront également d'améliorer les procédures opérationnelles standard contenues dans le manuel des opérations d'ONU-Habitat, parmi d'autres outils et systèmes qui soutiennent des partenariats efficaces et l'engagement des parties prenantes.

29. Toujours en 2020, le groupe consultatif des parties prenantes (Stakeholder Advisory Group Enterprise (SAGE)) d'ONU-Habitat a contribué aux consultations des groupes d'experts sur la publication sur les villes et les pandémies futures et aux discussions du Conseil d'administration en sa qualité d'observateur. Dans le cadre de la Campagne urbaine mondiale, ONU-Habitat a continué à mobiliser les parties prenantes pour organiser des campus urbains sur des questions pertinentes de développement urbain durable, en particulier l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les villes et les communautés.

30. Les initiatives en cours comprennent le développement d'un portail en ligne montrant la collaboration d'ONU-Habitat avec des partenaires dans différentes régions et domaines thématiques pour la transparence et la reconnaissance des contributions des partenaires à la réalisation de la dimension urbaine du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
